

Pour un financement pluriannuel de la formation

La CPOF propose de sécuriser les financements de la formation professionnelle sur plusieurs années afin :

- De garantir la continuité de l'offre de formation dans les territoires ;
- De financer les compétences socles et fondamentales qui relèvent de l'intérêt général de la Nation ;
- De permettre aux organismes de formation de répondre durablement aux besoins des apprenants et des entreprises ;
- D'anticiper les besoins de la transition écologique et les conséquences des mutations économiques.

Au niveau national, un cadre de contractualisation pluriannuelle sur trois à cinq ans serait mis en place pour les formations répondant à des besoins durables de qualification.

Au niveau régional, les programmes régionaux pourraient s'appuyer sur des conventions pluriannuelles garantissant un socle de financement et de volumes, assorties d'une programmation annuelle révisable en fonction de l'évolution des besoins.

Cette visibilité permettrait aux organismes de formation d'investir dans leurs équipes, leurs équipements et leurs implantations territoriales, tout en maintenant la possibilité pour les pouvoirs publics d'adapter chaque année l'offre aux évolutions des besoins.